



SYNDICAT DES  
TRAVAILLEUSES  
ET TRAVAILLEURS  
DE ROLLS-ROYCE  
CANADA-CSN

## Régime de retraite RRPC 1er janvier 2026

Cher membre,

Nous vous envoyons cette lettre afin d'informer nos membres en invalidité de longue durée (LTD) d'un changement à venir dans notre régime de retraite. Actuellement, dans le cadre de notre régime de retraite à prestations déterminées, RRC verse automatiquement les cotisations des membres au régime de retraite lorsqu'ils sont absents du travail. **À compter du 1er janvier 2026, cela changera.**

Comme vous le savez, le 1er janvier 2026, **tous** les membres du STTRRC-CSN commenceront à cotiser à notre nouveau régime à prestations cibles (RRPC) géré par la firme d'actuariat SAI. La différence importante entre les deux régimes est qu'avec le RRPC, si un membre ne cotise pas ses 6 %, RRC ne cotisera pas ses 10 %. **Si un membre s'absente ou est déjà en absence à partir du 1er janvier 2026, il lui appartient d'informer RRC de son intention de cotiser 6 % à sa pension.** Nous travaillons actuellement avec RRC afin de trouver un meilleur processus et nous vous tiendrons informés de tout changement.

Actuellement, la personne à contacter chez RRC est:

**Dominic Bouchard**

Gestionnaire rémunération globale

dominic.bouchard@rolls-royce.com

Tél. : 438-402-7651

De plus, pour compléter votre adhésion au nouveau régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN) et accéder au portail SAI ADNET, nous vous demandons d'envoyer un courriel de consentement à [retraite@csn-rrc.ca](mailto:retraite@csn-rrc.ca) pour autoriser votre syndicat à partager votre adresse courriel personnelle avec la firme d'actuariat SAI, afin qu'il puisse vous envoyer la communication nécessaire qui vous permettra de compléter votre adhésion en ligne.

Si vous avez déjà envoyé un courriel à [retraite@csn-rrc.ca](mailto:retraite@csn-rrc.ca) pour autoriser SAI à vous envoyer des informations concernant votre inscription au portail, vous recevrez un courriel à partir du jeudi 13 novembre. Ce courriel contiendra les informations nécessaires pour accéder au portail du régime de retraite et finaliser votre inscription en ligne. Un document explicatif sera mis à votre disposition sur notre site web (<https://csn-rrc.ca/>) pour vous aider à compléter votre adhésion.

Si vous avez récemment changé d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse électronique, veuillez-nous en informer par courriel à [atelier@csn-rrc.ca](mailto:atelier@csn-rrc.ca).

Si vous souhaitez consulter la récente présentation de SAI sur notre nouveau régime de retraite, veuillez-vous rendre sur le site <https://csn-rrc.ca/presentation-du-rrpc/>. Les versions française et anglaise sont disponibles.

**STTRRC-CSN**